

ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME

LA DATE ET LE LIEU SERONT DÉTERMINÉS À
L'HIVER 2018

COLLABORATEURS

Présentateurs principaux & autres
représentants de l'équipe de Transports
Canada

INFORMATION

Communiquez avec nous par courriel :
maritime@csmoim.qc.ca ou par téléphone :
418-694-9059



Avec la participation financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec 

OBJECTIFS

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel navigant;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir à la Convention STCW.

PRINCIPAUX THÈMES COUVERTS

Les thèmes couverts inscrits ici sont ceux de l'édition de février 2017. Ils peuvent changer, mais ils donnent une bonne idée des sujets abordés durant cette journée.

- ▶ Mise à jour des amendements à la Convention STCW 2010;
- ▶ L'adoption du nouveau règlement sur le personnel maritime (RPM);
- ▶ Retour sur les questions et recommandations de l'atelier de 2017;
- ▶ Mise à jour relative aux exigences et modifications des formations suivantes:
 - Navigation électronique simulée (NES);
 - Gestion (leadership);
 - Mise à niveau des fonctions d'urgence en mer (FUM);
- ▶ Mise à jour relative aux exigences de :
 - Systèmes de gestion de la sécurité;
 - Navigants ayant des responsabilités en matière de sûreté;
 - Renouvellement d'un brevet de navigation ou l'obtention d'un nouveau brevet (BA);
- ▶ Période transitoire pour l'obtention d'un brevet de mécanicien;
- ▶ D.E.P. en matelotage;
- ▶ Développements en cours et à venir au Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU).